

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

**Herausgeber:** Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

**Band:** 22 (1837)

**Protokoll:** Section de médecine

**Autor:** Mayor / Peschier

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

promptitude ; — trois conséquences, dont je n'ai pas encore eu occasion de me convaincre, mais que j'espère vérifier par la suite.

---

## Section de Médecine.

---

### PREMIÈRE SÉANCE.

*Président* : M. le Dr. Mayor, de Lausanne.

*Secrétaire* : M. le Dr. Peschier de Genève.

Un mémoire est présenté de la part de M. le Dr. Lombard de Genève, contenant une exposition détaillée du mouvement et de la statistique médicale de l'hôpital à la tête duquel est placé cet habile et studieux médecin, pendant les années 1834, 1835 et 1836 : l'auteur y énumère toutes les maladies qu'il a tracées et donne les proportions des causes déterminantes, de l'influence des âges, des sexes, des professions et en particulier des diverses constitutions atmosphériques : à ce dernier égard, il a reconnu que, contrairement à l'opinion généralement reçue, l'été n'est pas (du moins pour l'hôpital qu'il dirige) la saison de l'année la plus salubre, la plus exempte de maladies.

Ce privilége appartient à l'automne ; le printemps, quant à la salubrité, obtient le second rang ; l'hiver est placé au dernier.

Le Secrétaire, après cette lecture, a cherché à rendre une éclatante justice au mérite d'observation et de travail consciencieux de M. Lombard qui, lui le premier à Genève, s'est livré à un travail aussi minutieux et dont les résultats pronostiques et prophylactiques pourront être aussi favorables aux populations : le secrétaire désire que ce mémoire reçoive par l'impression la plus grande publicité ; il souhaite aussi que la Société helvétique, par l'organe de son Président ou d'une Commission prise dans son sein, invite tous les médecins placés à la tête des hôpitaux de la Suisse, à se livrer à un travail semblable, afin de former une masse de travaux statistico-médicaux propres à fournir au bout d'un certain nombre d'années des données à-peu-près certaines.

M. *de Castella* a rappelé qu'il s'était aussi livré à un travail semblable qu'il avait présenté à la session de Genève, en 1832 ; et qu'il avait aussi demandé que ce travail fût exécuté dans toute la Suisse.

M. *Rahn-Escher* a fortement appuyé la proposition et a demandé le renvoi de la discussion après que la section aurait entendu la lecture d'une lettre de la Société médicale de Zurich dont il est officiellement porteur. — Quant à lui-même, il a remarqué des différences notables entre les observations faites à Genève et celles du nord de la Suisse, d'où il résultera que la constitution médicale de cette ville appartiendrait déjà sensiblement à celle des régions méridionales ;

il désire vivement que ce fait soit éclairé par les travaux statistiques des médecins des autres cantons plus ou moins méridionaux.

M. *Rahn* a lu ensuite la lettre ou plutôt le mémoire empreint de zèle autant que de science, de la Société de Zurich, dans lequel ce corps savant reprenant la proposition qu'avait faite dans une année précédente M. *Mayor* de Lausanne, qu'il se forme, en Suisse, un centre d'action médicale, un point où aboutissent en commun les lumières et les communications des médecins suisses; — mais considérant la difficulté pour des praticiens d'abandonner fréquemment leurs clients, elle (la Société de Zurich) demande que les sociétés cantonales entretiennent entre elles des communications fréquentes et habituelles, et se fassent part des procès-verbaux de leurs séances, ainsi que des faits importants dont elles se seront occupées. La Société désirerait aussi qu'une réunion nombreuse de médecins, membres ou non de la Société helvétique, se formât à la même époque et au même lieu que cette dernière, de manière à jouir des avantages que présente dans ses sessions la Société des sciences naturelles.

M. *Rahn* développant cette idée, a émis le vœu que la section médicale de la Société helvétique se mit à la tête du mouvement médical de toute la Suisse, et spécialement encourageât tous ses membres à enregistrer et rédiger sous forme de mémoire l'état sanitaire du district de leur pratique dans l'année qui aurait précédé la session; ils y ajouteraient leur traitement et ses résultats de manière à offrir un moyen de com-

parer la médecine allemande et la française dans le pays le plus favorablement situé pour cela, par la différence des écoles auxquelles se rendent les candidats au titre de Docteur.

M. *Rahn* a ajouté d'autres développemens dont la discussion a été renvoyée à une commission, laquelle proposerait à la section un mode d'exécution.

M. le Prof. *Maunoir* a lu un mémoire dans lequel, à l'occasion d'accidens survenus par la pustule maligne communiquée aux hommes par des animaux malades, il signale l'emploi toujours heureux qu'il a fait de la potasse caustique, ou cautice potentiel, sur des anthrax, maladie qui offre quelques rapports avec la pustule maligne; il trouve à la potasse caustique un grand avantage sur le feu, en ce que son action est plus pénétrante, se propage plus au loin et paraît neutraliser chimiquement le miasme qui constitue le délétère du charbon (si tant est qu'un miasme soit un être chimiquement décomposable).

M. *Mayor* a rappelé que, déjà en 1826, il a publié l'action curative de la potasse caustique contre l'anthrax; maintenant il la recommande après la morsure des chiens enragés, faisant observer que la potasse figurée en forme de crayon et appliquée sur une partie vivante s'y effile en pointes très-fines, ce qui lui donne la possibilité de pénétrer aussi profondément et même au-delà, que la dent du chien, et de détruire totalement le virus rabique introduit par la salive de l'animal.

M. *Mayor* a mis ensuite sous les yeux de ses collègues les appareils ingénieux qu'il a fait confectionner

en fil de fer pour la réduction et le maintien des os fracturés, ainsi que les triangles de tôle par lesquels il remplace avantageusement les bandes : il a mis en saillie cette idée que les os étant cylindriques et les attelles dont on se sert pour les maintenir étant planes il ne pouvait y avoir entre les os fracturés et les attelles qu'un rapport linéaire insuffisant pour maintenir les os solidement; tandis que les appareils de fil de fer offrant des cylindres creux destinés à emboiter des cylindres solides, présentaient la conformation la plus favorable au but que se propose le chirurgien.

M. *Mayor* a mis sous les yeux de la section une sonde œsophagienne terminée par une olive souple quoique résistante, du volume d'un petit œuf de pigeon, destinée à dilater l'œsophage dans les cas de rétrécissement qui ne sont pas accompagnés de squirrhes; il a annoncé avoir réussi à surmonter un semblable rétrécissement chez une personne qui était près du moment de mourir de faim, et qui depuis l'application réitérée de cet instrument, a repris la faculté d'avaler et de l'embonpoint.

M. *de Castella* fait observer que cet instrument pourrait avoir de l'inconvénient dans un cas pareil à celui qu'il a rencontré naguère, où le rétrécissement devenu presque absolu était accompagné d'un large et profond cul-de-sac situé au-dessous de lui, en forme de jabot d'oiseau.

M. *Mayor* montre un bassin dont tous les contours sont en fils de fer garnis des remplissages nécessaires. — Ce bassin offre le double avantage de pouvoir être confectionné avec une grande facilité et à très-bon

compte, et de permettre, pour l'étude, que le démonstrateur dans un cours d'accouchement puisse lui faire présenter instantanément toutes les difformités qui se présentent dans la pratique. Pour mettre en évidence l'utilité pratique du fil de fer, M. Mayor a ajouté à la carcasse de ce bassin les principaux troncs des vaisseaux sanguins et des nerfs ainsi que quelques muscles, les uns et les autres en fil de fer garni de coton revêtu d'une enveloppe de toile de la couleur convenable.

Enfin M. Mayor montre des brayers (bandages à contenir les hernies) en fils d'acier trempé, qui, au moyen de quelque perfectionnement, offriront tout le degré d'élasticité et de pression désirable.

La section a remercié M. Mayor de cette précieuse exhibition scientifique.

*Dans sa seconde séance*, la section de médecine a entendu le rapport de sa commission, et après l'avoir discuté et modifié, elle a arrêté les points suivans :

La section de médecine de la Société helvétique des sciences naturelles se constitue centre d'union entre toutes les Sociétés médicales établies ou à établir dans les divers cantons de la Suisse, dans le but d'en obtenir des communications scientifiques et de leur donner toute la publicité désirable, tant dans l'intérêt de la science, que dans celui de la pratique de la médecine; de plus, elle s'adressera à des médecins en particulier, dans les cantons où il n'existera pas de société, pour en obtenir des communications écrites.

La section, pour établir ces rapports, nomme une commission qu'elle en charge : cette commission sera

composée de trois membres ; sa durée légale sera de trois ans ; chacun de ses membres sera personnellement rééligible ; elle prend cette commission parmi les médecins de Zurich qui font partie de la section ; elle nomme M. Rahn-Escher, président, et le charge de s'adjoindre les deux collègues qu'il croira le plus propres à ce genre de travail, qui requiert, en particulier, la connaissance et l'emploi facile des langues allemande et française. — Cette commission rendra, chaque année, compte de ses travaux à la section.

Le président de cette commission sera, de droit, président de la section de médecine, lorsqu'il assistera à la session de la Société helvétique.

La commission demandera à chaque société de médecine établie dans un canton, de lui proposer un de ses membres avec lequel elle entretiendra la correspondance.

La commission sollicitera, tant des Sociétés que des médecins ses correspondans, des rapports sur les travaux annuels, sur l'état sanitaire de l'arrondissement médical, sur les épidémies observées, sur les agens quelconques qui auront manifesté quelque influence sur la santé publique, enfin des mémoires spéciaux et des observations pratiques.

L'an prochain, la commission proposera à la section un mode de publication de ceux de ces travaux qu'elle en jugera dignes.

Pour faciliter d'ors et déjà la propagation des lumières acquises et la communication des travaux existans, la section charge ce comité d'engager les Sociétés de médecine à adresser à M. de Pommer, rédacteur pro-

priétaire du *Journal* (allemand) *suisse des sciences naturelles et médicales*, les procès-verbaux de leurs séances, ou leurs rapports annuels, depuis l'époque où ils ont cessé d'être publiés.

Pour établir une utile confraternité scientifique entre tous les médecins suisses, la section, par l'organe de son comité, engagera toutes les sociétés de médecine existantes en Suisse à faire connaître par la voie des journaux quotidiens de plusieurs cantons limitrophes, les jours et heures de leurs séances, et à y accorder accès à tout médecin suisse.

Enfin la section demande à la Société helvétique un crédit de liv. 100, pour subvenir aux frais de bureau et de correspondance.

Après l'adoption de ce règlement, M. de Castella a lu un mémoire sur le *Mouvement de l'hôpital Pourtalès, pendant l'année 1836*; dans lequel on remarque en particulier 12 opérations majeures, savoir : 1 de fistule lacrymale, 4 de cataracte, 1 épulie, 1 fongus hématode, 1 ligature de l'artère brachiale, 1 hernie crurale, 1 anus artificiel, 1 amputation partielle du pied et 1 phymosis; toutes opérations qui ont eu un résultat heureux. Le mémoire contient une notice fort intéressante sur l'invasion de la fièvre typhoïde, dont 27 cas se sont présentés, et dont 5 seulement ont eu un résultat fatal; le traitement a consisté, en particulier, dans l'emploi du *calomel*, du *carbonate de magnésie* et du *chlorure de sodium*, aidés de lutions froides, acidulées, salines, pratiquées fréquemment.

Ce mémoire est accompagné d'un tableau compa-

— 90 —

ratif du mouvement de l'hôpital depuis l'an 1811 jusqu'à l'an 1836 inclusivement, offrant un total de 7422 malades, dont 480 ont succombé, ce qui donne une proportion de 1 mort sur  $14^{10}/26$  malades.

M. le Prof. Forget, de Strasbourg, a été frappé de cette proportion, qui s'écarte considérablement de celle de la ville où il pratique, où celle des décès est de 1 sur 5; il est vrai que les phthisiques, exclus de l'hôpital Pourtalès, y entrent pour 1/3.

